

Compte-rendu de l'atelier 1 (version lue lors de la plénière)

JAGA

<http://jaga.afrique-gouvernance.net>

Fonder le « vivre ensemble » au sein des sociétés autour de valeurs et principes partagés

1. Pourquoi le « vivre ensemble » ? :

- **Définition** du concept et explication de la présence des guillemets, recours à Fustel de Coulanges et à Ernest Renan.

Idée retenue : nous sommes obligés de cohabiter, alors autant le faire de façon harmonieuse et non conflictuelle.

- **Enjeux** : présence d'un participant du Burundi, nous a rappelé le Rwanda (génocide), une participante ivoirienne nous a retracé les origines du conflit ivoirien, la situation malienne actuelle a été évoquée...

Bref, de multiples exemples sont venus rappeler que l'enjeu = l'acceptation de la différence, de l'autre, de l'altérité... Sans quoi, la vie dans nos sociétés serait impossible.

- **Défi** : Puisque de toute façon nous sommes condamnés à vivre ensemble autant le faire de façon harmonieuse.

2. Comment « vivre ensemble » de façon harmonieuse ?

- En acceptant l'altérité, la différence, l'autre, il faut concevoir « l'autre comme soi-même ».
- Nos différences peuvent être **des atouts**, une source d'enrichissement mutuel, mais aussi (hélas) une source de conflits : cela dépend de nous. Regardons l'exemple du Cap-Vert qui nous accueille (et dont l'histoire a été retracée avec brio lors de la cérémonie d'ouverture par S.E.M. Le Président de la République du Cap-Vert, et rappelée avec intérêt par les différents participants capverdiens. Il suffit de se promener dans la rue pour constater la diversité qu'ils ont transformée en richesse).
- Il faudrait ordonner le multiple, le pluralisme sans nier les différences, en préservant les identités propres à chaque communauté.

- Comment est-ce possible ? (**STRATEGIE**) : en n'excluant personne. Tous les acteurs doivent prendre part au processus de décisions pour se sentir impliqués donc concernés : les « institutionnels » comme les « non institutionnels », les « forts » comme « les faibles ».
- Bref, il faut **REFONDER LA CITOYENNETE** pour en faire une réalité tangible, parce qu'au-delà de nos différences, au-delà de la différence entre l'universel et le relatif, il y a « l'irréductible humain » qui lui est partout le même et aspire à la dignité inhérente à toute personne humaine.
- Comment refonder la citoyenneté (pour permettre un « vivre ensemble » harmonieux ?

Au cours de l'atelier, la notion de citoyenneté a été âprement débattue. Nous avons abouti à un consensus : « étymologiquement, citoyen vient du latin civitas qui signifie « avoir droit de cité », aujourd'hui, cela implique notamment les droits dont disposent les habitants d'un État. Et donc notamment le droit de participer à la construction du projet collectif de « vivre ensemble ».

- **Constats** : la Citoyenneté est en crise parce que :
 - L'élaboration des décisions (lois...) exclut une majeure partie des populations.
 - Les langues « officielles » ne sont pas comprises par une catégorie importante des populations.
 - Il y a un fossé entre « les dynamiques du haut » et « les dynamiques du bas », le sommet et la base.

3. Recommandations :

- « Co-construire » avec les bases (et le rôle des acteurs de la société civile est cruciale ici).
- Sur la question des langues : le débat en atelier a été passionné et passionnant, nous avons abouti à un consensus. Il y a **un manque singulier de pertinence à vouloir organiser le « vivre ensemble » dans des sociétés lorsque des populations ne comprennent pas la langue officielle de leurs propres pays !** Ainsi, il convient d'utiliser les langues locales ou nationales pour construire avec les populations. A l'horizon 2060, il faut veiller à ce que les langues africaines comptent sur la scène internationale. En attendant, il serait absurde de nier que les langues initialement européennes sont aussi devenues nôtres. Cette conférence n'aurait pu se tenir convenablement sans nos usages respectifs du portugais, du français et de l'anglais. D'ailleurs la philosophie de l'Alliance est « enracinement et enrichissement ». Nous devons transformer en richesse notre compréhension de plusieurs langues qui nous donne une ouverture sur le monde.
- Pour cela l'éducation a un rôle crucial : c'est elle qui permet à terme de régler les problèmes élémentaires de subsistance. C'est elle qui permet aussi de transmettre le sentiment citoyen.

Et cela ne pourrait se faire sans **valeurs et principes partagés.**

On souligne le mot « partagés » qui impliquent que les citoyens, les habitants, les individus, les acteurs **identifient ensemble** et, le cas échéant **construisent ensemble** ces valeurs et principes. (Dans l'idée de partage il y a les idées de connaissance, d'acceptation et de participation).

4. Quels sont ces valeurs et principes partagés ?

- Comment identifier ou éventuellement construire, « inventer » ces valeurs et principes ?
- Réponse de l'atelier : (**STRATEGIE**) « en tirant le meilleur de la tradition et de la modernité ».
- Résultat de l'« exercice » : Ces différentes valeurs ont été retenues comme étant « africaines » :
 - **La solidarité** : qui est le lien d'engagement et de dépendance réciproques entre personnes, ainsi tenues à l'endroit des autres.
 - **La tolérance** : c'est la vertu qui porte à accepter ce que l'on aurait pas accepté spontanément. (respect de l'autre et de ses convictions).
 - **La justice** : Principe juridique et moral fondamental en vertu duquel les actions humaines doivent sanctionnées positivement ou négativement en fonction de leur mérite au regard du droit et de la morale (qui implique justice sociale, égalité, égalité des chances équité, éthique...).
 - **La responsabilité** (individuelle et collective...) : le devoir de répondre de ses actes. (à « co-construire » avec les populations, sans quoi la gouvernance n'est pas possible).

5. Comment partager ces valeurs et comment les protéger ?

- Un constat d'évidence : **on ne saurait efficacement partager et protéger dans une langue et des concepts exogènes**. Il faudrait nécessairement faire appel aux savoirs locaux endogènes sans perdre les langues et concepts initialement imposés mais aujourd'hui devenus aussi nôtres.
- **Stratégies** : **co-construire** les valeurs et impliquer les populations dans la nécessité de les **diffuser** et de les **protéger**.
- **Mais comment ?** En utilisant les rouages traditionnels : chefferies coutumières et traditionnelles, autorités religieuses... En associant activement les femmes, les jeunes...
 - **La formalisation** : il est nécessaire de consigner les résultats par écrit dans une déclaration qui pourrait aboutir à un code de bonne conduite, une charte, donner naissance plus tard à des dispositions normatives (Constitutions, lois et règlements).

- La diffusion : il a été proposé de créer un réseau (une Convention) des organisations de la société civile (se reconnaissant dans ses valeurs) en vue d'un partage et d'une consolidation de nos travaux.
- **La régulation institutionnelle** est incontournable. Il faut un « lobbying » pour obtenir l'amélioration des législations nationales dans le sens d'une meilleure protection de ces valeurs. Il faut que les juridictions soient saisies en cas de non respect.
- **La régulation non-institutionnelle** doit être « inventée » :
 - Une **Convention des sociétés civiles africaines** pourrait mettre en place des cellules pour mesurer régulièrement le respect de ces principes ; organiser des concertations et des conciliations lorsque le « vivre ensemble » est menacé, en amont des conflits et alerter les opinions publiques, les pouvoirs publics et les autorités traditionnelles le cas échéant. (Exple du Rwanda, de l'Afrique du Sud, de la Côte d'Ivoire).

Conclusion finale :

- Objectifs : bonne gouvernance, démocratie, État de droit, respect des droits de l'homme...pour conduire à un mieux-être collectif et individuel.
 - **Exemple de réussite du « vivre-ensemble » : le Cap Vert.**